

davantage l'accès au marché américain tout en étendant les dispositions de l'ALE au Mexique.

«L'ALENA apporte des améliorations à l'ALE, particulièrement au moyen de règles d'origine plus claires, de procédures de règlement des différends améliorées et d'une discipline plus stricte sur les restrictions imposées à la frontière aux importations en provenance du Canada. La conclusion de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales aidera beaucoup à éliminer un certain nombre des obstacles qui restent.»

Le Répertoire fait également état des mesures de règlement des différends prises par le Canada en vertu de l'ALE et du GATT, en réponse aux obstacles américains au commerce.

Le ministre demande encore une fois aux chefs de file du monde des affaires, aux universitaires et aux dirigeants syndicaux ainsi qu'aux provinces de lui faire connaître les autres barrières commerciales auxquelles ils se sont heurtés aux États-Unis. Vous devez adresser toute correspondance à :

La Direction de la politique économique et commerciale -  
États-Unis (UEE)  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
Édifice Lester B. Pearson  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Pour obtenir un exemplaire du Répertoire, communiquer avec Info Export au 1-800-267-8376 (sans frais) ou, dans la région d'Ottawa, au 944-4000. Le numéro de télécopieur est le (613) 996-9709.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874